

Camp de jour
Session estivale
29 juin au 21 août 2026



Patinage
MASCOUCHE



GUIDE DU PARENT



ARÉNA MASCOUCHE

840, RUE BRIEN, LOCAL B, MASCOUCHE, J7K 2X3

patinagemascouche1@outlook.com

www.cpamascouche.com

CONTENU

01

POUR NOUS
JOINDRE

02

PROGRAM-
MATION
ET COÛT

03

SERVICE
DE GARDE

04

HORAIRE
D'UNE
JOURNÉE

05

CODE DE VIE

06

SÉCURITÉ

07

INSCRIPTION
CAMP DE
JOUR

08

EFFETS
PERSONNELS

01 - POUR NOUS JOINDRE

Bureau administratif Patinage Mascouche

Heures d'ouverture du bureau

(jusqu'au 28 juin)

Lundi au vendredi, 13 h à 20 h

(du 29 juin au 21 août inclusivement)

Lundi au vendredi, 7 h 30 h à 12 h 30

Téléphone : 450-474-6383

patinagemascouche1@outlook.com *

Aréna de Mascouche

840, rue Brien, Mascouche (Québec) J7K 2X3

Bureau administratif Voltizone

Heures d'ouverture du bureau

Lundi au vendredi, 7 h à 18 h

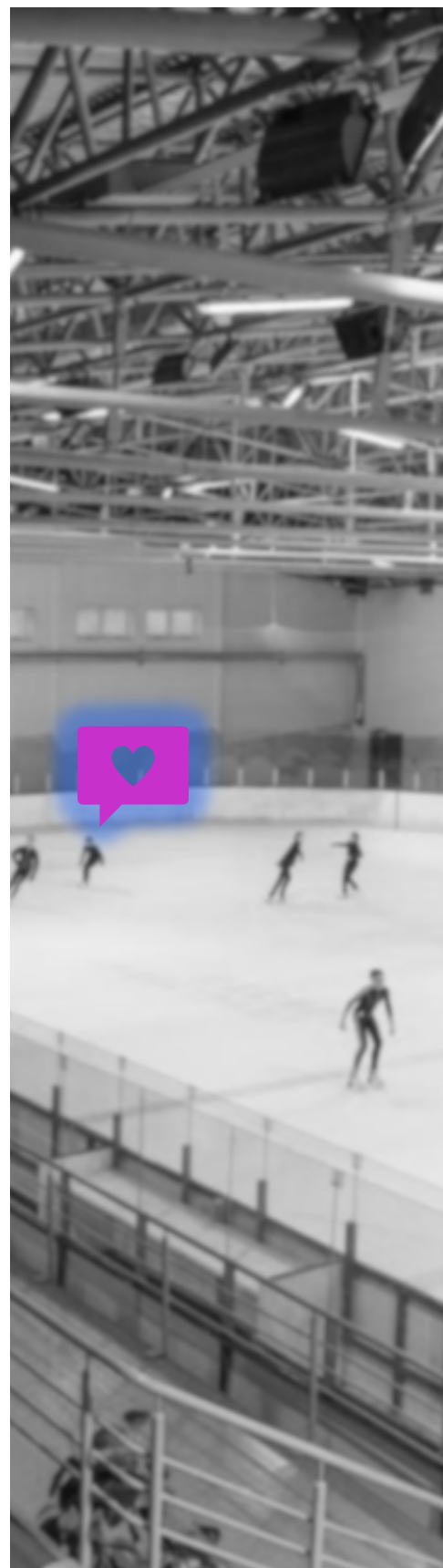
Téléphone : 450-966-6363

ninja@voltizone.com *

Voltizone (Mascouche)

3075, boulevard de Mascouche, Mascouche
(Québec) J7k 3B7

* Veuillez toujours préciser le nom de votre enfant
lorsque vous nous écrivez.



02 - COÛT ET PROGRAMMATION

Programmation

Nos activités de camp de jour d'été s'adressent aux jeunes de 5 à 12 ans qui sont idéalement en mesure d'attacher leurs propres patins. La session estivale comprend 8 semaines de 5 jours chacune du 29 juin au 21 août inclusivement.

Semaine 1

Du 29 juin au 3 juillet.

N.B. En raison du congé du 1^{er} juillet, nous serons ouverts en avant-midi seulement. Vous devrez venir chercher votre enfant au plus tard à 11 h 30.

Le tarif de cette journée est fixé à 50 \$ par enfant.

Semaine 2

Du 6 juillet au 10 juillet

Semaine 3

Du 13 juillet au 17 juillet

Semaine 4

Du 20 juillet au 24 juillet

Semaine 5

Du 27 juillet au 31 juillet

Semaine 6

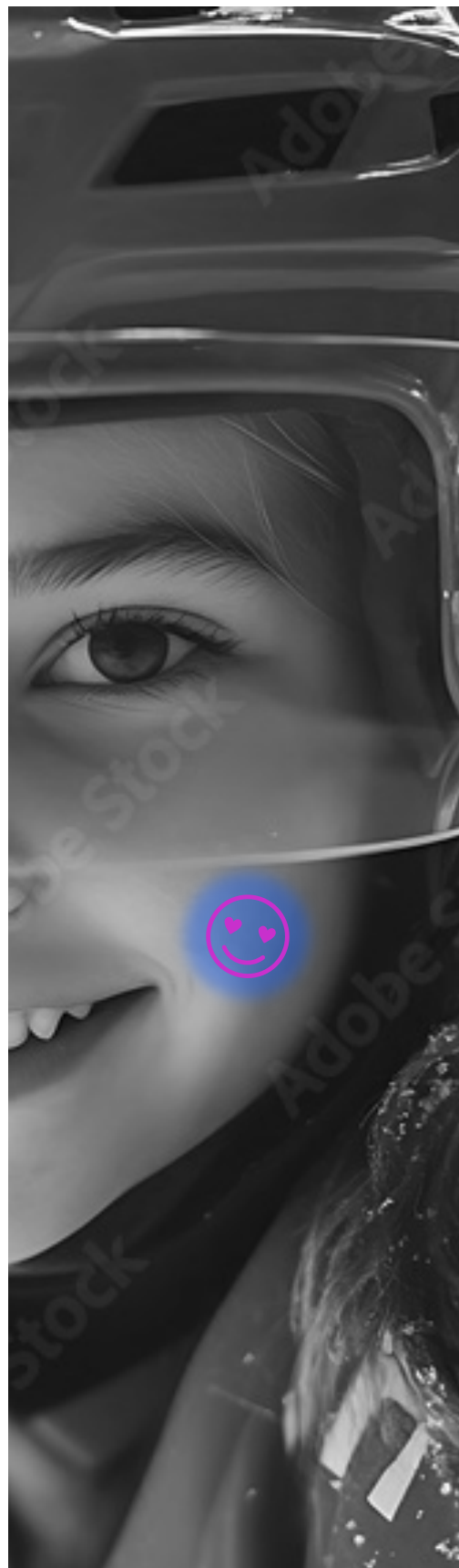
Du 3 août au 7 août

Semaine 7

Du 10 août au 14 août

Semaine 8

Du 17 août au 21 août



Coût

Veillez ajouter à votre panier, lors de votre demande d'inscription sur notre plateforme [Splex](#), les éléments suivants :

- Frais d'administration de 35 \$ par enfant, payables une seule fois pour l'ensemble de la session d'été.
- Frais d'affiliation annuelle obligatoires à *Patinage Canada* de 62 \$ par patineur, pour les nouveaux patineurs qui débutent avec nous seulement. Si vous avez déjà payé vos frais d'affiliation annuels, avec nous ou dans un autre club de patinage, pour l'année 2025-2026, qui se termine le 31 août, vous n'avez pas besoin d'ajouter cet élément. L'administration devra toutefois vérifier que ces frais ont bel et bien été acquittés pour l'année 2025-2026 avant d'approuver définitivement votre demande d'inscription.
- Tarif journalier de 80 \$ par enfant, incluant deux (2) périodes de glace et une période de hors-glace en avant-midi, ainsi qu'au moins une période de Ninja Warrior ou de Parcours en après-midi.

Frais divers

Veillez noter que certains frais supplémentaires seront ajoutés à votre facture :

- Frais de service Splex de 1.5 % + 0.30 \$ par facture (maximum de 10 \$ par facture). Ces frais de service ne sont pas remboursables.
- Frais de demande de modification de 5,00 \$ par élément modifié, pour toute modification à une inscription déjà finalisée, effectuée à moins de sept (7) jours de la journée à modifier.

Politique d'annulation pour remboursement

Les frais d'administration de 35 \$ et du frais d'affiliation annuelle à Patinage Canada de 62 \$ ne sont pas remboursables. Aucun crédit ni remboursement ne sera accordé pour des journées ou des semaines antérieures à la date de réception du courriel de demande d'annulation ou de remboursement.

Marche à suivre pour faire une demande d'annulation pour remboursement :

- Toute demande d'annulation avec remboursement doit être transmise par courriel à l'adresse patinagemascouche1@outlook.com. Aucun message téléphonique ni aucun avis verbal adressé au personnel des camps ne sera pris en considération.

Annulation avant le début de votre contrat :

- Les montants liés au tarif journalier de l'inscription sont remboursables en totalité si l'annulation est demandée avant le début des cours. L'annulation n'entraîne ni frais ni pénalité.

Annulation après le début de votre contrat :

- Une pénalité correspondant à 10 % de la valeur des journées non utilisées ou 50 \$ sera facturée, selon le moindre de ces deux montants.

Reçu d'impôt

Si vous souhaitez que la plateforme Splex puisse générer votre relevé 24, qui sera émis au début de l'année 2027, vous devez remplir la section « Numéro d'assurance sociale » du formulaire d'inscription. Vous devrez cocher la case « oui » et y inscrire votre numéro d'assurance sociale. À défaut de fournir cette information, le système ne pourra pas générer votre relevé 24 au moment opportun.

Seul *Patinage Mascouche* fera émettre votre relevé 24 pour l'ensemble des montants admissibles liés aux activités de la journée complète.

Les frais de service de garde de fin de journée de 5 \$ par jour, par enfant, payé directement à Voltizone, ne sont pas admissibles et ne seront pas inclus sur le relevé 24.

03 – SERVICE DE GARDE

AM

Aucun service de garde du matin ne sera offert. Les patineurs sont les bienvenus à compter de 8 h.

PM

Le service de garde de fin de journée sera offert au coût de 5,00 \$ par jour, par enfant, pour la période de 16 h à 18 h. Ce service sera assuré par notre partenaire Voltizone. Veuillez communiquer directement avec Voltizone, par courriel à l'adresse ninja@voltizone.com, pour effectuer vos réservations au service de garde de fin de journée. Ce montant ne sera pas inclus sur les relevés d'impôt et devra être acquitté immédiatement à la réception de la facture.

Frais de dépannage

* Sur disponibilité seulement, en appelant chez Voltizone au 450-966-6363, vous pourriez bénéficier d'un service de garde de dépannage (dernière minute) moyennant des frais de 5 \$ par enfant. Ces frais ne seront pas inclus sur les relevés d'impôt et devront être acquittés immédiatement à la réception de la facture.

Frais de retard

Le parent qui viendra chercher son enfant après 16h15, s'il n'était pas préalablement inscrit au service de garde, ou après 18 h, s'il y était préalablement inscrit, se verra facturer des frais de 5 \$ par enfant par tranche de 15 minutes de retard. Ces frais ne seront pas inclus sur les relevés d'impôt et devront être acquittés immédiatement à la réception de la facture.

04 - HORAIRE D'UNE JOURNÉE

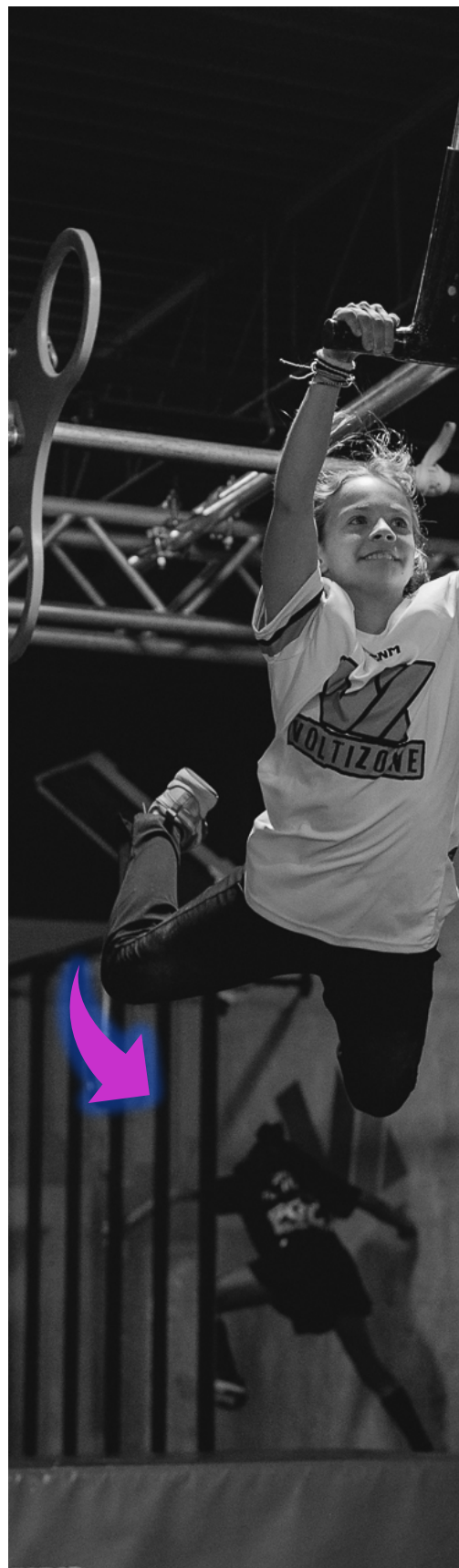
Signaliser un retard ou une absence

Dans la mesure du possible, nous vous demandons de nous informer le plus rapidement possible de tout retard ou de toute absence, soit en laissant un message vocal chez Patinage Mascouche au 450-474-6383, soit en nous écrivant à l'adresse

patinagemascouche1@outlook.com.

Arrivée des campeurs en matinée (à l'aréna de Mascouche)

Le matin, les parents doivent accompagner leur enfant jusqu'à l'accueil au comptoir de l'aréna afin de procéder à l'enregistrement. Si l'enfant se présente seul à pied, nous vous demandons de vous présenter avec lui le premier matin. Les parents doivent ensuite l'accompagner au vestiaire assigné afin de s'assurer qu'il est habillé convenablement et que ses patins sont bien attachés, de façon qu'il soit prêt sur le bord de la glace pour 8h15.



Horaire type

8 h à 8 h 20 :

- Arrivée

8 h 20 à 9 h 20 :

- 1^{re} période de glace

9 h 20 à 9 h 30 :

- Retour au vestiaire
- Retirer vêtements additionnels
- Essuyer lames et ranger patins
- Mettre souliers de course
- Préparer collation du matin, bouteille d'eau

9 h 30 à 10 h 05 :

- Déplacement vers la zone de hors-glace avec collation et bouteille d'eau
- Collation
- Activité hors-glace

10 h 05 à 10 h 25 :

- Retour au vestiaire
- Remettre et attacher patins
- Remettre vêtements additionnels

10 h 25 à 10 h 30 :

- Déplacement vers le bord de la glace

10 h 30 à 11 h 20 :

- 2^e période de glace

11 h 20 à 11 h 30 :

- Retour au vestiaire
- Essuyer lames et ranger patins
- Se changer dans les vêtements d'extérieur et/ou costume de bain

11 h 30 à 12 h 30 :

- Déplacement vers la zone du repas habituellement à l'étage de l'aréna
- Repas du midi avec le groupe de Voltizone
- Application de crème solaire

12 h 30 :

- Déplacement vers les activités de l'après-midi (ex. : espace de la glace 2, parc situé en face, parc situé en face pour jeux d'eau, chez Voltizone pour activité Ninja Warrior ou parcours, etc.)

16 h 00 :

- Fin de la journée d'activité du camp
- Retour à la maison ou transfert au service de garde chez Voltizone, selon le choix des parents

Départ des campeurs durant la journée (de l'aréna ou de chez Voltizone)

Si vous devez venir chercher votre enfant en milieu de journée, il est recommandé de transmettre, la veille, un courriel au responsable du camp à l'adresse patinagemascouche1@outlook.com afin de faciliter la transition liée au départ de l'enfant et à votre arrivée.

Si vous venez chercher votre enfant au cours de la journée, il ne pourra pas revenir ni réintégrer son groupe la même journée. Vous devrez obligatoirement vous adresser aux responsables afin que ceux-ci puissent vérifier votre pièce d'identité avant de vous laisser quitter avec l'enfant, et ce, peu importe l'endroit où se trouve le groupe au moment de votre arrivée (aréna, Voltizone, parc, etc.) :

- Lorsque vous venez chercher votre enfant entre 8 h et 11 h 30 : à l'aréna, vous devez vous adresser à la responsable en appelant au 450-474-6383.
- Lorsque vous venez chercher votre enfant entre 11 h 30 et 15 h 30 : chez Voltizone, vous devez vous adresser à la responsable au comptoir d'accueil afin de déterminer où il se trouve le groupe de votre enfant et d'être en mesure d'aller le récupérer au bon endroit. Les groupes sont parfois au parc ou à l'aréna, selon l'heure et la température. Aucun animateur ne laissera partir un enfant sans le consentement d'une personne de l'administration.

Départ des campeurs en fin de journée (de chez Voltizone)

La fermeture du service de garde de Voltizone est à 18 h. Vous devez donc venir chercher votre enfant avant cette heure chez Voltizone. Si celui-ci n'est pas inscrit au service de garde, vous devez venir le chercher à 16 h.

Entre 15 h 30 et 16 h, les jeunes seront habituellement en transition. Afin de faciliter le travail des animateurs, nous vous demandons d'éviter de vous présenter durant cette période pour éviter une attente inutile.

Tout enfant inscrit au camp de jour doit quitter avec l'un de ses parents ou avec une personne autorisée à venir le chercher. Si une autre personne autorisée doit se présenter, vous devez en aviser l'un(e) des responsables. Si cette personne ne figure pas déjà à nos registres, il est obligatoire de remplir le document prévu à cet effet auprès des responsables.

Afin d'assurer la sécurité de l'enfant, toute personne qui vient le chercher devra présenter une pièce d'identité. Dans la mesure du possible, nous demandons qu'il s'agisse toujours de la même personne.

Veuillez noter qu'une personne qui ne figure pas sur la liste des personnes autorisées ou qui n'est pas en mesure de présenter une pièce d'identité ne pourra pas quitter les lieux avec l'enfant. Dans une telle situation, une autorisation du parent par téléphone sera requise avant que le départ puisse être autorisé.

Si vous jugez que votre enfant peut quitter les lieux seul(e), vous devez, dès le début du camp de jour, nous faire parvenir un courriel à l'adresse ninja@voltizone.com afin de nous en informer et de nous indiquer l'heure prévue de son départ. Pour toute raison particulière où l'enfant devra quitter seul(e) (par exemple, pour une seule journée ou pour une seule des semaines de l'été), vous devez également nous transmettre un courriel précisant les dates concernées ainsi que l'heure de départ prévue.

Nous vous demandons de ne pas communiquer avec le camp par message texte pour faire préparer votre enfant avant votre arrivée, comme cela peut parfois se faire avec le service de garde en milieu scolaire.

- L'ADMINISTRATION

05 - CODE DE VIE

Veillez lire le code de vie suivant avec votre enfant avant le début du camp de jour :

Comportements attendus de la part de l'enfant :

- Je respecte les règlements en vigueur ainsi que les limites établies sur le site.
- J'utilise un langage respectueux et je m'abstiens de prononcer des paroles blessantes ou provocantes, des jurons ou des menaces.
- J'adopte des comportements respectueux, non violents et non dangereux, et je m'abstiens de tout geste d'intimidation envers les participants et les animateurs.
- Je prends soin du matériel et des installations mis à ma disposition et je m'abstiens de poser tout geste de vandalisme.
- Je respecte les biens d'autrui et je ne vole pas, ni n'emprunte quoi que ce soit sans permission.
- Je participe activement aux activités.

Qu'arrive-t-il si les comportements attendus ne sont pas respectés?

La direction se réserve le droit de suspendre ou d'expulser immédiatement, et sans préavis, un enfant qui nuit au bon déroulement des activités ou qui adopte un comportement allant à l'encontre du présent code de vie. Dans un tel cas, la direction exigera qu'un membre de la famille vienne chercher l'enfant sur-le-champ.

BILLET JAUNE	L'animateur doit intervenir régulièrement auprès d'un enfant lorsqu'il ne respecte pas un ou plusieurs des comportements attendus.
BILLET ORANGE	Aucune amélioration n'est observée quant au ou aux comportements attendus.
BILLET ROUGE	Aucune amélioration n'est observée à la suite des suivis effectués relativement aux comportements attendus, ou encore le comportement de l'enfant est associé à la violence, à l'intimidation, au racisme ou à tout autre manquement grave.

Veuillez noter que le savoir-vivre et le respect demeurent une priorité pour nous. Ainsi, toute plainte ou insatisfaction de la part des parents en lien avec la portion patinage, de 8 h à 11 h 30, devra être adressée à l'administration de Patinage Mascouche à l'adresse patinagemascouche1@outlook.com. Toute plainte ou insatisfaction en lien avec la portion d'après-midi assurée par Voltizone, de 11 h 30 et 18 h, devra être adressée à Stefania Finitis, au 450-966-6363.

Tout abus de la part de l'enfant, de ses parents ou tuteurs envers le personnel et l'administration de Patinage Mascouche et Voltizone pourra entraîner l'expulsion de votre enfant, et ce, sans préavis ni remboursement.



S É C U R I T É

Maladie

Si votre enfant a eu des vomissements au cours des 24 dernières heures, de la diarrhée, de la fièvre, des nausées, présente des symptômes de maladie infectieuse (poux, gastro-entérite, etc.) ou une éruption cutanée non diagnostiquée, nous vous demandons de le garder à la maison, et ce, sans aucun remboursement.

Médicaments

Afin d'assurer la sécurité des enfants, tout médicament devant être pris pendant les heures du camp de jour doit être remis au responsable à l'accueil du matin, à l'aréna, et la « Fiche médicament » doit être dûment remplie. Cette fiche autorise les moniteurs et les responsables à administrer le médicament ou à en superviser la prise. Le médicament doit être fourni dans son contenant original, avec l'étiquette du pharmacien ou du fabricant, et être clairement identifié au nom de l'enfant. Aucun médicament ne doit être laissé dans le sac, la boîte à lunch ou les effets personnels de l'enfant, sauf autorisation particulière accordée par l'administration.

Le camp se réserve le droit de refuser de conserver ou d'administrer un médicament si les renseignements fournis sont incomplets, si le contenant n'est pas conforme ou si les conditions nécessaires à une administration sécuritaire ne sont pas réunies. Veuillez aviser le responsable de tout changement au cours de l'été.

Les médicaments seront conservés dans un endroit sécuritaire, hors de la portée des enfants. Ils seront administrés ou remis à l'enfant par un membre du personnel autorisé, selon les instructions fournies sur la « Fiche médicament ».

Il est également de la responsabilité du parent ou tuteur de fournir un médicament non expiré et de récupérer tout médicament à la fin de la journée, de la semaine ou de la période de fréquentation, selon les modalités du camp.

Médicament d'urgence (EpiPen, asthme)

Dans le cas d'un médicament d'urgence, notamment pour l'asthme ou les réactions allergiques sévères, une entente particulière pourra être convenue afin de permettre à l'enfant de conserver ce médicament avec lui, selon son degré d'autonomie et avec l'autorisation du parent ou du tuteur, au moyen de la « Fiche médicament ».

Dans un tel cas, nous exigerons le port d'un étui portatif (sac banane). Il est de la responsabilité du parent d'assurer la conservation adéquate du médicament d'urgence autorisé à être gardé avec l'enfant. Veuillez noter qu'à certains moments de la journée, les sacs des enfants devront demeurer à l'extérieur pendant de longues périodes.

Incident mineur

Pour tout incident mineur survenant au camp, un rapport d'accident sera dûment rempli et les soins nécessaires seront prodigués. La situation vous sera communiquée lorsque vous viendrez chercher votre enfant en fin de journée ou, si nécessaire, au cours de la journée par téléphone.

Incident majeur

Le personnel du camp prodiguera les premiers soins nécessaires. Nous vous informerons sur-le-champ, vous ou votre personne à contacter en cas d'urgence. Si nécessaire, votre enfant sera conduit à l'hôpital. Une fois rejoint, le parent ou la personne contact devra prendre la relève le plus rapidement possible. Les frais de transport en ambulance ainsi que les coûts liés aux soins de santé sont à la charge du parent.



07 - INSCRIPTION CAMP DE JOUR



Le camp de jour s'adresse aux enfants âgés de 5 à 12 ans inclusivement. Pour pouvoir s'inscrire, l'enfant doit être âgé d'au moins 5 ans au 15 juin 2026 et devrait idéalement être en mesure d'attacher ses propres patins, puisque nous ne disposons pas du personnel nécessaire pour attacher un grand nombre de patins pendant la courte période de transition. C'est pour cette même raison que nous vous demandons d'accompagner votre enfant au vestiaire le matin afin de vous assurer que ses patins sont bien attachés.

Voici les groupes disponibles, qui se partageront deux blocs en avant-midi sur la glace 1 :

- Apprendre à patiner en groupe semi-privé
- Relève à STAR 4
- Juvénile et moins
- STAR 6 et moins

N.B. En fonction du nombre d'inscriptions, Patinage Mascouche se réserve le droit d'annuler une journée d'activité.

À faire avant la période d'inscriptions

Afin d'optimiser et de faciliter le processus d'inscription, voici quelques étapes à suivre AVANT la journée d'inscription :

- Lire le présent « Guide du parent ».
- Si ce n'est pas déjà fait, vous pouvez créer votre compte parent sur la plateforme Splex, puis ajouter le dossier de votre ou de vos enfants. Ainsi, au moment des inscriptions, le processus sera un peu plus rapide. Cette étape demeure toutefois facultative, puisque la création d'un nouveau compte pour un nouveau patineur, ainsi que le compte parent, peuvent également se faire directement à partir du lien d'inscription.

Période d'inscriptions

Pour les enfants qui sont déjà membres actifs chez Patinage Mascouche :

- à compter du 3 avril 19h00

Pour les enfants qui ne sont pas membres (nouveaux patineurs) :

- à compter du 3 avril 19h00

Mode d'inscriptions

Il est possible de s'inscrire en ligne.

- En ligne : au <https://cpamascouche.com/inscriptions/>

Une fois l'inscription principale faite chez Patinage Mascouche (sur Splex), le parent ou tuteur devra également procéder à une ouverture de dossier, sans frais, chez Voltizone (sur Sport-Plus), afin de leur transmettre certaines informations nécessaires (ex. : numéros d'urgence, noms des personnes autorisées à venir chercher l'enfant, renseignement sur la santé, etc.).

Pour ce faire :

1. Se rendre sur le site <https://www.voltizone.com/> et sélectionner « Voltizone Mascouche ».
2. Choisir l'onglet « Camp de jour » et cliquer sur l'un des boutons « Réserver été : 23 juin – 21 août ».
3. Suivre les étapes sur la plateforme Sport-Plus afin de « créer mon compte » sans avoir à procéder à une inscription.

Modalités de paiement

Le mode de paiement accepté est le paiement en ligne par carte de crédit (Visa et Mastercard).

Pour les factures de plus de 400 \$, il est possible de payer en deux versements préautorisés par carte de crédit, selon les modalités suivantes :

- 1^{re} versement de 50 % : à la date de l'inscription (obligatoire)
- 2^e versement de 50 % : le 15 juin

Veuillez prendre note que des frais de 25 \$ seront facturés pour tout paiement récurrent par carte de crédit refusé*. Il est de votre responsabilité de communiquer avec nous si vous changez de carte, quelle qu'en soit la raison (fraude, perte, vol, expiration, etc.). Aucune exception ne sera faite.

* **IMPORTANT** : Si un paiement récurrent est refusé, le système effectuera automatiquement une deuxième tentative environ 24 h plus tard.

Communication aux parents

Lors de l'inscription, il est important de nous fournir une adresse courriel valide, puisque toutes les correspondances se feront par courriel.

Une fois votre demande d'inscription finalisée sur Splex, vous devriez recevoir un courriel confirmant que votre demande a bien été transmise. Il est important de vérifier votre boîte de réception ainsi que vos courriels indésirables. Si vous n'avez toujours rien reçu après une heure, veuillez communiquer avec nous par courriel à l'adresse patinagemascouche1@outlook.com.

Nous vous invitons également à vous abonner à nos pages Facebook. Celles-ci servent à vous transmettre de l'information, des rappels importants et certains documents :



Code vestimentaire

AM - Patin

- Cheveux attachés
- Deux paires de gants/mitaines
- Casque protecteur approuvé CSA (pour ceux n'ayant pas encore réussi étape 5)
- Pour le tronc, habillé en pelure d'oignon, exemple : une camisole ou manche courte, ensuite un chandail à manche longue et pour finir un coton ouaté (sans capuchon, pas de « hoody »).
- Pour le bas, une tenue sportive et qui garde au chaud qui consiste en un pantalon non évasé, jogging ou legging. Un pantalon nylon imperméable peut-être ajouter par-dessus.

PM - Voltizone

- Une tenue sportive composée d'un pantalon court ou un short (le port de la jupe ou de la robe est fortement déconseillé).
- Un chandail ou une camisole couvrant suffisamment le ventre lorsque les bras sont levés au-dessus la tête.
- Une casquette ou un chapeau.
- Des souliers de course fermés, obligatoires (pour la sécurité de tous, les sandales de type gougounes, les Crocs et les ballerines qui ne tiennent pas bien au pied sont fortement déconseillées).
- Des vêtements appropriés en fonction de la température.



08 - EFFETS PERSONNELS

Au camp, nous bougeons, nous jouons, nous courons, nous grimpons, nous dansons et nous nous amusons, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il est donc possible que les vêtements de vos enfants se salissent ou s'endommagent. Nous vous invitons à les habiller en conséquence. Il est également important d'identifier tous les vêtements ainsi que tous les objets appartenant à votre enfant.

Les objets perdus seront conservés au bureau de la direction de Patinage Mascouche, situé à l'aréna, ainsi que dans les bacs identifiés chez Voltizone. Pensez à aller y jeter un coup d'œil lorsque vous venez déposer ou chercher votre enfant. Les camps se dégagent de toute responsabilité en cas de bris ou de perte. Il sera possible de récupérer les objets perdus jusqu'à la dernière journée de camp. À la fin de l'été, les objets non réclamés seront remis à un organisme.

Sac à dos ou petite valise

Le campeur devra transporter avec lui, durant la journée, son sac contenant tous ses effets personnels*. Si les effets personnels sont trop lourds ou trop volumineux pour être transportés entièrement dans un sac ou un sac à dos, veuillez prévoir un sac ou une petite valise à roulettes.

* Exception : Les articles liés spécifiquement à l'activité du patinage du matin (patins, accessoires pour des patins, vêtements pour la glace, etc.) pourront être rangés dans un deuxième sac que vous fournirez également et déposés dans une salle verrouillée pour la journée suivante, y compris les patins.

Articles à mettre dans le sac, le sac à dos ou la petite valise

- Une boîte à lunch contenant :
 - Un lunch froid ou conservé dans un thermos.
 - Au moins deux (2) collations. Il est important de prévoir une quantité suffisante de collations afin que votre enfant ait l'énergie nécessaire pour participer pleinement à toutes les activités.
 - Les aliments contenant des noix, des arachides ou des traces sont interdits.
 - Aucun micro-onde ne sera disponible, veuillez placer les aliments à conserver au chaud dans un thermos.
 - Aucun réfrigérateur ne sera disponible, veuillez mettre des blocs réfrigérants (« Ice packs ») dans la boîte à lunch pour les aliments à conserver au froid.
 - Comme nous encourageons les jeunes et les moniteurs à adopter de saines habitudes de vie, nous vous invitons à éviter les collations de style friandises (croustilles, barre de chocolat, jujubes, etc.), les desserts très sucrés (petits gâteaux, biscuits, etc.) ainsi que les boissons énergisantes.
 - Nous vous encourageons également à réduire la quantité de déchets et d'articles jetables dans la boîte à lunch de votre enfant en privilégiant l'utilisation de contenants réutilisables.
- Une bouteille d'eau réutilisable, préalablement remplie
- Casquette ou chapeau
- De la crème solaire, idéalement en vaporisateur
- Du chasse-moustiques (optionnel)
- Une paire de chaussures (souliers de course ou sandales robustes convenant à l'extérieur comme à l'intérieur)
- Des vêtements d'extérieur, pour l'après-midi
- Un maillot de bain
- Une serviette de plage
- Un sac en plastique ou un sac imperméable, pour ramener les items mouillés
- Des vêtements de rechange supplémentaires (au besoin)

Fête d'anniversaire : Afin d'assurer la sécurité de tous les enfants, notamment en raison des risques d'allergies, il est interdit d'apporter ou de partager de la nourriture pour souligner les anniversaires au camp de jour. La sécurité de votre enfant est notre priorité. Cela dit, soyez assurés que nous prendrons le temps de souligner les anniversaires avec une attention spéciale afin de faire de ce moment une journée unique pour votre enfant !

- L'ADMINISTRATION

Objets à laisser à la maison

- Argent de poche
- Objets précieux
- Jeux électroniques
- Cellulaire
- Jeux personnels
- Tout objet que vous ne souhaiteriez pas perdre et qui n'est pas spécifiquement requis dans la liste ci-dessus
- Etc.

IMPORTANT : Le port de bijoux est à éviter pour des raisons de sécurité ainsi qu'en raison des risques de perte ou de vol.